Direction des constructions, ingénierie, technique et sécurité
Direction du département de psychiatrie

Hôpital psychiatrique de Prangins

Extension et rénovation

Présentation de projet

Églantine et Hêtre

Sommaire

1 **ÉDITO** 4

2 **DE NOUVEAUX LIEUX DE SOINS** 8

2.1 Un investissement de 19,53 millions 9
2.2 Intégration de l'unité de psychiatrie de la personne âgée de Gimel à l'Hôpital de Prangins : au service des patients 12

3 **LE BÂTIMENT HÊTRE** 14

1

Édito

Prof. Jacques Gasser
Chef du Département de psychiatrie
du CHUV

En 1930, Oscar Forel inaugurait l'Établissement des Rives de Prangins dont il sera le directeur jusqu'en 1946. Charles Durand lui succédera à la tête de l'établissement qui était alors connu pour son architecture raffinée, pour le luxe de ses aménagements intérieurs et pour la générosité de ses jardins (42 ha). Une riche clientèle internationale occupait les 80 lits à disposition. Cette clinique privée passera dans les mains de l'Etat en 1968, et dès lors sa mission ne se limitera plus à soigner des privilégiés mais sera au service de toute la population souffrant de troubles psychiques. C'est dans le cadre du processus de sectorisation de la psychiatrie cantonale que l'Hôpital psychiatrique de Prangins devient un des éléments essentiels du développement des soins psychiatriques pour l'Ouest du canton. Depuis 2010, le Secteur psychiatrique Ouest est l'un des services du Département de psychiatrie du CHUV.

Les travaux de transformations et de rénovations que nous fêtons aujourd'hui permettent le regroupement des hospitalisations psychiatriques des adultes et des personnes âgées pour la région Ouest du canton. De façon plus générale, les améliorations apportées par ces travaux répondent aux changements que connaît le domaine de la psychiatrie, que ce soit en termes de nouvelles approches dans les soins, de normes de confort au service de nos patients ou encore de renforcement de l'accueil et de moyens de formation pour nos collaborateurs.

SITE
DE PRANGINS

Rénovation du bâtiment
Nouvelle construction

1 Ruche
2 Églantine
3 Hêtre
4 Haute-Rive
5 Cèdres

Églantine et Hêtre

Églantine et le jardin thérapeutique

Hêtre et Églantine

2

De nouveaux lieux de soins

2.1 UN INVESTISSEMENT DE 19.53 MILLIONS

Catherine Borghini Polier
Directrice des constructions ingénierie technique et sécurité du CHUV

Le Secteur psychiatrique Ouest (SPO) est l'un des trois secteurs de la psychiatrie vaudoise gérés par le CHUV, les deux autres étant le Centre et le Nord. Il couvre une population de plus de 155'000 habitants, et disposait d'une infrastructure hospitalière répartie sur les sites de Prangins et de Gimel. Le premier site était essentiellement consacré à la psychiatrie de l'adulte avec 74 lits. Le second était dédié à la psychiatrie de la personne âgée (psychogériatrie) avec 20 lits, et assurait en parallèle une fonction d'EMS (56 lits). Ainsi, il est apparu que le regroupement de l'ensemble des unités d'hospitalisation du SPO sur le site de Prangins, en y transférant l'unité de soins aigus localisée à Gimel, serait de nature à générer un progrès qualitatif de la prise en charge et des économies d'exploitation.
L'Hôpital de Prangins est installé dans des bâtiments datant de la fin des années 1920. Certains de ces bâtiments, Églantine et Ruche, particulièrement vétustes, ne permettaient plus de respecter les exigences minimales d'une prise en charge de qualité. Il a donc été nécessaire de les rénover et de les réaménager pour améliorer les conditions d'hébergement, admettre de manière adéquate les patients et assurer une organisation plus efficace des soins.
L'ensemble de ce projet architectural, rénovations et extension, vise à répondre à ces besoins. Il a donné lieu à une demande de crédit d'études de CHF 860'000.-. Suite à l'octroi de ce crédit, par décret du Grand Conseil du 21 janvier 2003, un concours de projets d'architecture a été organisé pour la nouvelle extension. Le bureau Prénat, Vidal, Mauro architectes a été recommandé par le jury et mandaté par le maître de l'ouvrage pour développer le projet. Finalement, le 27 avril 2007, le crédit d'ouvrage de 18.67 millions a été octroyé, portant le montant total de l'opération à 19.53 millions.

Les étapes-clés
Les travaux réalisés ont été les suivants :

- la construction d'un nouveau bâtiment contigu (Hêtre) au bâtiment existant Églantine destiné à accueillir la division psychogériatrique de 20 lits rapatriée de Gimel et à regrouper les activités de sociothérapie et les fonctions d'accueil et d'admission. Cette extension a permis de reloger les patients pendant les travaux de rénovation du bâtiment Églantine.
- la transformation et la rénovation du bâtiment Ruche, permettant l'amélioration des chambres pour le personnel, le regroupement des fonctions de l'administration et de la logistique.
- la transformation et la rénovation du bâtiment existant Églantine avec le maintien du nombre de lits initial (32 lits).

Les travaux ont débuté en octobre 2008 et se sont achevés par étapes jusqu'en novembre 2013.

Le nouveau bâtiment Hêtre
Le bâtiment se développe sur quatre niveaux : les deux niveaux inférieurs abritent toutes les fonctions communes (réception, accueil, admissions, salle polyvalente, activités de groupe, sociothérapie, bureaux des médecins, etc.) ; les deux niveaux supérieurs comprennent la nouvelle division pour la psychiatrie de la personne âgée liée par la nouvelle cage d'escalier aux deux autres divisions existantes.

Les transformations et la rénovation du bâtiment existant Églantine
Les transformations ont permis l'adaptation de la typologie des chambres (1 lit, 2 lits) et la création de sanitaires ; la réorganisation des locaux infirmiers, en relation directe avec les chambres ; l'organisation d'une zone de soins intensifs par division. Les façades, classées, ont été restaurées de manière à conserver leur aspect d'origine.

Églantine

Ruche

Églantine

2.2 INTÉGRATION DE L'UNITÉ DE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE ÂGÉE DE GIMEL À L'HÔPITAL DE PRANGINS : AU SERVICE DES PATIENTS

Dr Christian Bryois
Médecin chef de service au Département de psychiatrie du CHUV
Directeur médical du Secteur psychiatrique Ouest

Dans les années 1960, la psychiatrie de la personne âgée n'avait pas l'importance qu'on lui reconnaît aujourd'hui. Le découpage du territoire vaudois en secteurs a été une heureuse voie de développement pour la psychiatrie adulte et infanto-juvénile. Tandis que les Professeurs Claude Villa puis Jean Wertheimer et leurs collaborateurs faisaient rayonner une psychiatrie gériatrique lausannoise en plein essor, l'Hôpital psycho-gériatrique de Gimel voyait sa mission évoluer au fil des ans vers l'hébergement.

L'entrée en vigueur de la LAMal à la fin du siècle passé a déterminé les autorités sanitaires et politiques à repenser la mission de l'Hôpital psycho-gériatrique de Gimel. L'analyse clinique a conduit, en 1998, à une répartition des lits à Gimel entre l'hébergement (env. 40 lits) et l'hospitalisation (20 lits). Il est alors apparu d'évidence qu'il serait judicieux de construire à Prangins de quoi accueillir les 20 lits de psycho-gériatrie. Dès 1999, les raisons de déplacer l'unité satellite et relativement isolée de Gimel à Prangins n'ont fait que s'ajouter les unes aux autres au fil des réflexions, et ceci d'autant plus qu'il était indispensable de rénover 2 unités hospitalières de psychiatrie adulte dont l'état ne correspondait plus au standard d'accueil. Dès lors, ce projet a été basé sur l'idée de développer une synergie et une intégration entre la psychiatrie adulte et la psychiatrie de la personne âgée. Les possibilités de recrutement des collaborateurs médecins et soignants, la formation continue des soignants et celle post-graduée des médecins, les prestations cliniques dans les domaines infirmiers, de l'ergothérapie et de la physiothérapie ont été améliorées et complétées. Par ailleurs, l'introduction de nouvelles approches thérapeutiques (la psychothérapie cognitivo-comportementale pour la personne âgée) a été facilitée. Enfin, les avantages du regroupement des forces ont permis d'améliorer l'accueil, les urgences et le service de garde.

Le plus enthousiasmant, tout au long de la conception de ce projet, fut l'occasion rare de construire spécifiquement un lieu de soins et d'accueil pour les personnes âgées souffrant de troubles psychiques. Grâce aux locaux mis à disposition, les patients bénéficient de chambres modernes, confortables et conçues en veillant spécifiquement à leurs besoins. L'organisation de l'espace et l'installation d'un dispositif électronique ad hoc permettent une circulation spécifique des patients tout en réduisant les risques de chutes et d'errance.

La création de l'extension dédiée à la psychiatrie de la personne âgée a aussi permis de réorganiser l'ensemble du site et une meilleure intégration des générations par la possibilité d'activités communes. Après 10 mois – Gimel ayant été quitté en novembre 2013 – nous constatons aux dires des patients, des proches et des soignants que l'intégration de la psychiatrie de la personne âgée sur le site de Prangins est un succès.

Hêtre

Hêtre

3

Le bâtiment Hêtre

Marie-Anne Prénat
Architecte

Intégration dans le site

La valeur naturelle du site et les qualités architecturales des bâtiments existants – inventoriés au recensement architectural de l'Etat de Vaud – participent aux attraits de la commune de Prangins. Les bâtiments de Haute Rive, Églantine, les Cèdres et Ruche constituent l'Hôpital psychiatrique. Un plan partiel d'affectation a été étudié sur ces parcelles afin que le terrain prévu pour l'extension, auparavant aire de verdure, soit légalisé en zone d'utilité publique.
Le nouveau bâtiment Hêtre s'inscrit par son implantation dans l'ensemble existant. Il est conçu comme un volume monolithique rectangulaire, en parallèle du bâtiment Églantine. Sa petite face vient se poser à proximité de ce dernier et un joint vitré assure la liaison entre les deux bâtiments. Au Nord, un parking a été créé. Au Sud-Ouest, la topographie existante est mise en valeur par un espace s'ouvrant vers le lac. Le caractère du site, avec ses volumes autonomes implantés dans le parc, est ainsi préservé.
La proximité du nouveau bâtiment Hêtre aux accès du site a conduit à faire de celui-ci la porte d'entrée principale du complexe de Prangins et à y transférer l'accueil – anciennement installé dans le bâtiment de Haute-Rive.

Concept architectural

Avec son volume compact, évidé aux deux extrémités pour abriter l'entrée principale au Nord et une terrasse couverte au Sud, le bâtiment Hêtre crée, en respectant les proportions du bâtiment existant Églantine, un équilibre volumétrique de l'ensemble. Il revêt en façade un plaquage en pierre de Lens dont la teinte claire, par esprit d'unité, est la même que celle du bâtiment voisin, enduit à la chaux à l'ancienne.
La nouvelle cage d'escalier entièrement vitrée lie l'ancien bâtiment au nouveau. Ils apparaissent ainsi comme deux entités équivalentes. L'escalier, doublé d'un ascenseur monte-lits, relie les deux bâtiments jusqu'au deuxième étage. Ainsi le monte-lits peut également desservir les divisions de psychiatrie de l'adulte du bâtiment Églantine.

Le bâtiment Hêtre se développe sur quatre niveaux, autour d'un noyau (ascenseur et locaux sanitaires) en béton teinté orange, facilitant l'orientation des patients.
Les deux niveaux inférieurs abritent les fonctions communes:

- au rez-de-chaussée : réception, accueil, admissions, bureau de garde, cafétéria, salle polyvalente. Depuis le hall d'entrée qui distribue les différents espaces, la vue s'ouvre à travers la cafétéria sur la terrasse couverte et le paysage.
- au rez inférieur : bureaux des médecins, du personnel soignant, secrétariat médical et sociothérapie. Certains locaux, en particulier la sociothérapie, ont des accès privilégiés au jardin.

Les deux niveaux supérieurs accueillent la nouvelle division de la psychiatrie de la personne âgée, liée par la nouvelle cage d'escalier aux deux autres divisions existantes. Les chambres sont réparties sur deux niveaux à chaque extrémité du bâtiment. Les séjours et les salles à manger s'ouvrent vers le parc et le bâtiment existant.

A l'intérieur du bâtiment, le projet a mis en place des éléments architecturaux favorables au bien-être des patients : l'organisation des lieux de vie, chaleureux et ouverts, permet à la fois un bon contact entre patients et soignants et une surveillance accrue. La transparence des éléments joue sur les visions proche et lointaine, la perception des mouvements, et permet d'augmenter la confiance des patients. L'aménagement des chambres enfin, intimes et individuelles, améliore la perception de confort du patient qui se sent pris en charge et «considéré», déjà par l'environnement architectural qui lui est proposé.

1 Églantine

2 Hêtre

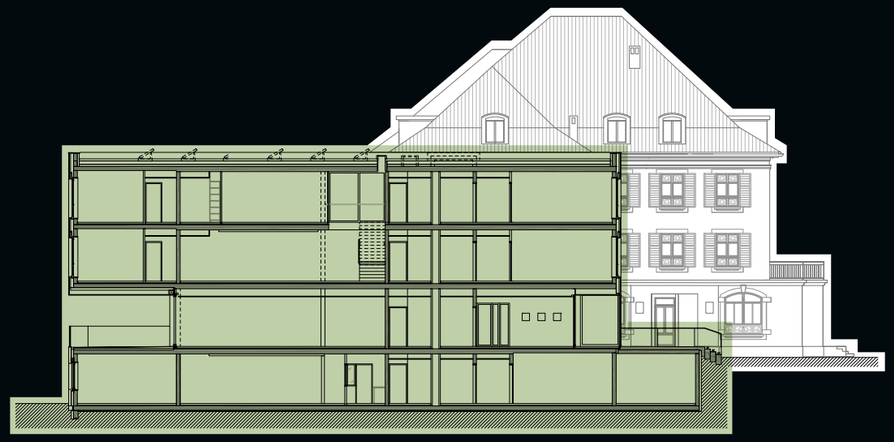

Coupe longitudinale

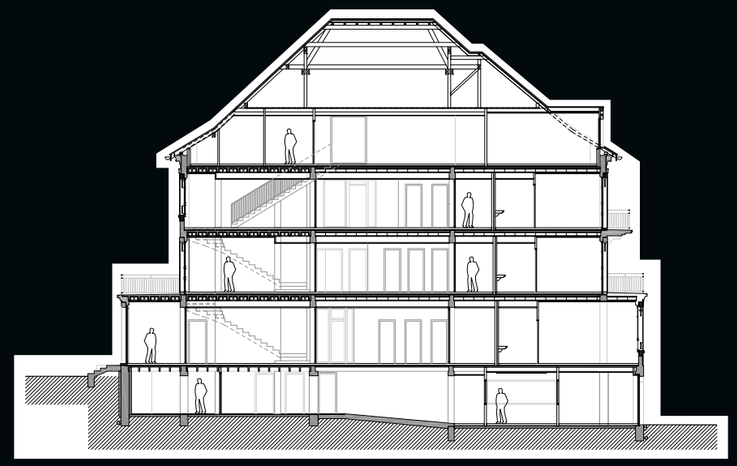

Coupe longitudinale

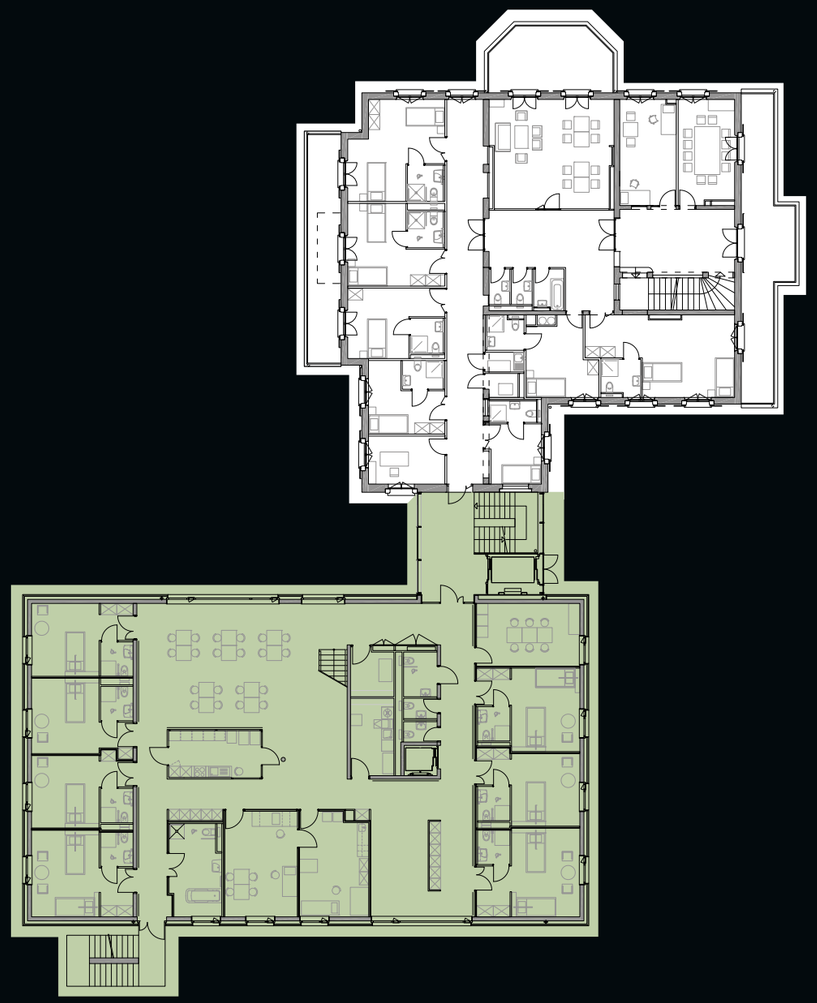

Plan de l'étage 1

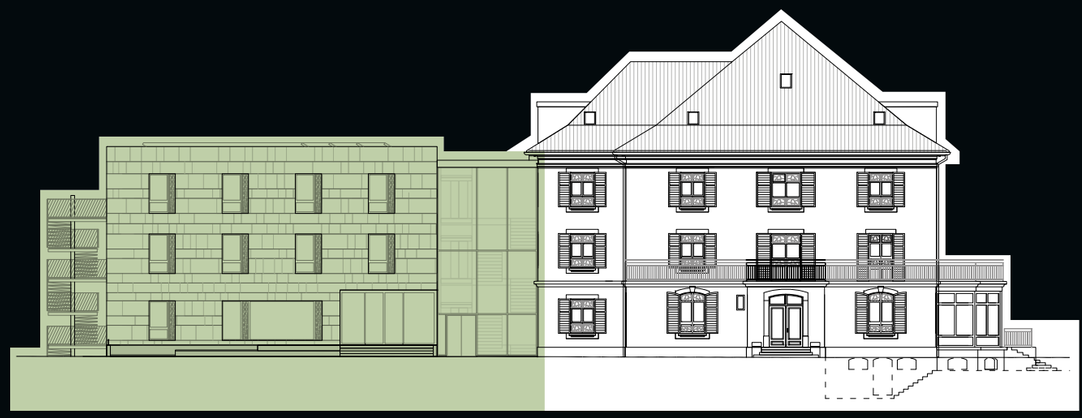

Façade Nord - Ouest

Plan du rez supérieur

Hêtre

Hêtre

Hêtre

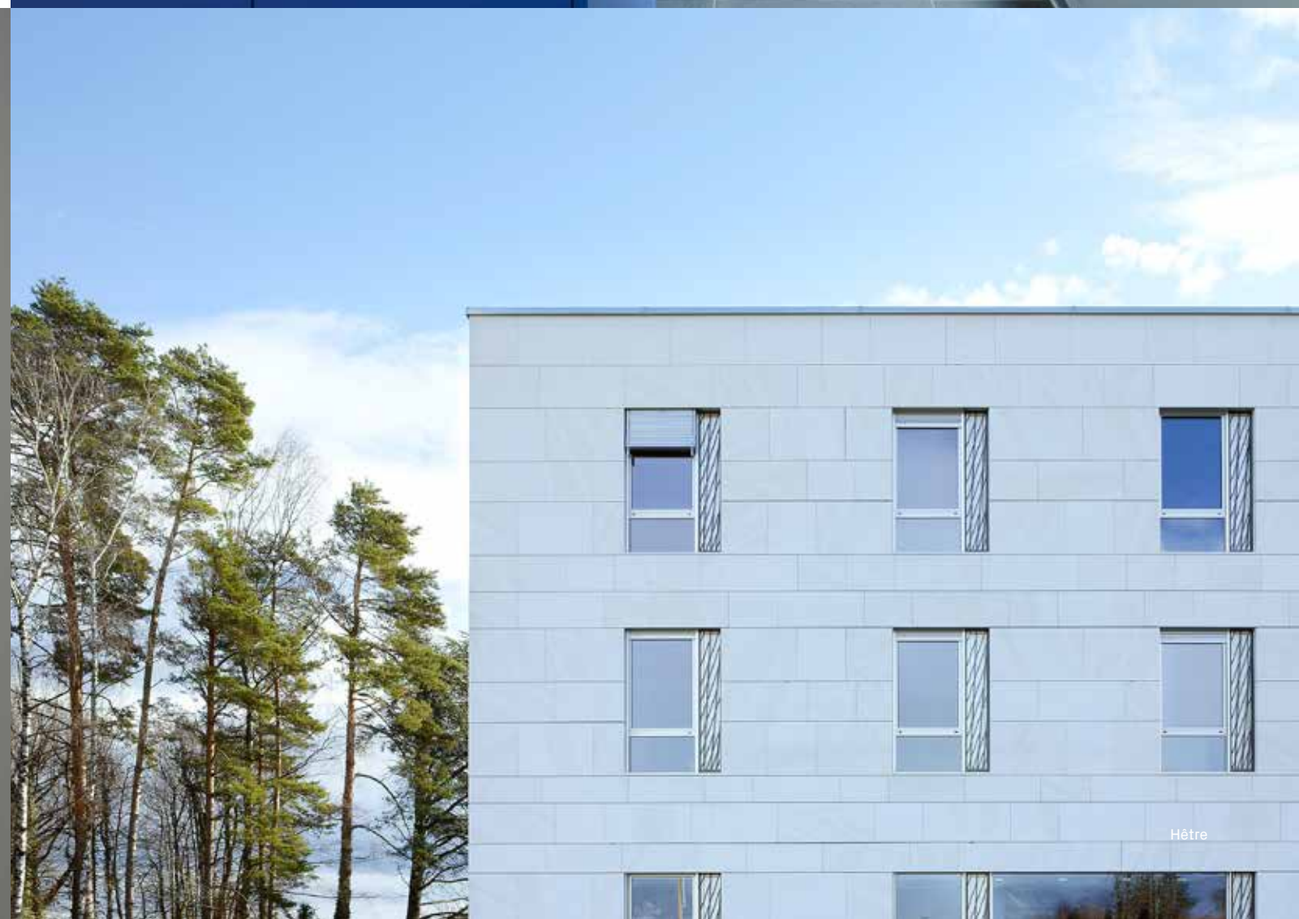

Hêtre

COÛTS DE L'OPÉRATION

INDICE OFS AVRIL 2006 : 123.2
INDICE OFS OCTOBRE 2013 : 102.0

CFC	LIBELLÉ	MONTANT	%
1	TRAVAUX PRÉPARATOIRES	933'660	4%
2	BÂTIMENT	18'591'639	84%
3	ÉQUIPEMENT D'EXPLOITATION	736'725	3%
4	AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	928'064	4%
5	FRAIS SECONDAIRES	505'997	3%
9	AMEUBLEMENT	409'441	2%
	TOTAL DES TRAVAUX	**22'105'526**	**100%**

Hausses légales CHF 2'575'526 inclues

COÛTS PAR AFFAIRE

CFC	LIBELLÉ	8215	8216	8217	8218	TOTAL
		GÉNÉRAL	ÉGLANTINE	HÊTRE	RUCHE	
1	TRAVAUX PRÉPARATOIRES	235'279	378'059	110'316	210'006	933'660
2	BÂTIMENT	0	6'881'426	8'098'649	3'611'564	18'591'639
3	ÉQUIPEMENT D'EXPLOITATION	0	276'069	339'996	120'661	736'725
4	AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	557'372	92'751	247'343	30'599	928'064
5	FRAIS SECONDAIRES	169'312	86'789	206'108	43'787	505'997
9	AMEUBLEMENT	86'350	128'379	140'286	54'425	409'441
	TOTAL DES TRAVAUX	**1'048'313**	**7'843'473**	**9'142'698**	**4'071'042**	**22'105'526**

Hausses légales CHF 2'575'526 inclues

RATIOS

BÂTIMENT	GÉNÉRAL	ÉGLANTINE	HÊTRE	RUCHE	TOTAL
SP SURFACE DE PLANCHER	0	2'251	2'026	1'128	5'405
SUP SURFACE UTILE	0	1'266	1'372	707	3'345
SUP/SP		0.56	0.68	0.63	0.62
COÛT CHF (CFC 2) / M2 (SP)		**3'057**	**3'997**	**3'202**	**3'440**
COÛT CHF (CFC 1 à 9) / M2 (SP)		**3'484**	**4'513**	**3'609**	**4'090**
VB VOLUME TRANSFORMÉ SIA 416	0	8'113	0	4'019	12'132
VN VOLUME NEUF SIA 416	0	0	7'241	0	7'241
COÛT CHF (CFC 2) / M3 (VB-VN)		**848**	**1'118**	**899**	**–**
COÛT CHF (CFC 1 à 9) / M3 (VB-VN)		**967**	**1'263**	**1'013**	**–**

Création
cemcav chuv 15508

Photographies
Lionel Henriod – P: 6, 7, 10, 11
Thomas Jantscher – P: 13, 18, 19

COMMISSION DE PROJET

Prod'hom Frédéric
Adjoint aux constructions CIT-S, président
Bryois Christian
Médecin chef Directeur médical SPO
Budry Philippe
Médecin associé, Responsable psychiatrie de la personne âgée SPO
Le Goff Valérie
Médecin adjoint, SPO
Beauzée Nathalie
Responsable de service des soins SPO
Lamoitte Stéphane
Cadre soignant SPO
Zali Roberto
Administrateur SPO
Mancuso-Adamczyk Barbara
Adjointe administrative SPO
Fernandez Catherine
Responsable intendance SPO
Meier Laurent
Chef de la sécurité CIT-S
Janssen Erik
Responsable sécurité du Département de psychiatrie
Briquet Gerard
Chef section CVSE CIT-S, sites psychiatriques
Despres Olivier
Responsable sécurité SPO
Madi Nourou
Achats LOH

INVITÉS PERMANENTS

Prénat Marie-Anne
Architecte mandataire
Etienne Yves
Direction des travaux, mandataire

ANCIENS MEMBRES

Stanton Barry
Architecte, chef de projet, président
Maret Jean-Paul
Adjoint du Responsable technique sécurité SPO

MANDATAIRES

Atelier d'architecture Prénat & Associés Sàrl
Architecte et coordination des travaux
Rolle
Frédy Borboën
Ingénieur civil
Gilly
Perrottet Ingénieurs conseils SA
Ingénieur électricité
Epalinges
Weinmann-Energie SA
Ingénieur chauffage-ventilation
Echallens
Duchein SA
Ingénieur sanitaire
Villars-sur-Glâne